Quarante-quatrième année. — N° 284. Un numéro : *dix centimes.* Vendredi 27 Novembre 1885.

ABONNEMENT.

Saumur :

Un an. . . . . 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :

Un an. . . . . 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,

Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 26 NOVEMBRE

CONSÉQUENCES D'UNE VALIDATION

L'élection de Constantine présentait toutes les conditions requises pour être invalidée :

Intervention administrative ;
Ingérence du clergé... israélite ;
Trafic général et public des bulletins de vote ;
Promesses de faveurs officielles faites à certaines communes ;
Menaces aux fonctionnaires ;
Rastels électoraux ;
Affiches blanches.

Nous retrouvons là, résumé, condensé, tout le système opportuniste avec ses violences, ses fraudes, ses corruptions, son mépris des principes et des hommes.

Cependant la Chambre, qui avait invalidé l'élection de Tarn-et-Garonne, a validé l'élection de Constantine.

On n'a pas même voulu ordonner une enquête sur les faits si nombreux et si graves reprochés aux candidats opportunistes.

Les élus des juifs algériens ont été mieux traités que les élus des catholiques français.

Après la validation de l'élection de Constantine, on se demande quelle élection pourrait être désormais annulée.

Certes, les opportunistes ont toutes les impudences et sont capables de toutes les gredineries.

Néanmoins, il nous paraît impossible qu'ils puissent expulser désormais un seul député conservateur d'une Assemblée où MM. Thomson et Treille ont été admis.

J. DE G.

L'INFLUENCE DE LA DROITE

La droite *quantité négligeable* est de moins en moins négligée.

L'extrême gauche lui en veut bien un peu d'avoir, lundi, fait échouer sa campagne contre M. Thomson et de s'être, sans daigner tirer représailles des iniques invalidations de Tarn-et-Garonne, faite le défenseur des décisions du suffrage universel ; mais elle est obligée de reconnaître son influence et l'*Intransigeant* dit avec quelque sagesse :

« Dans ces conditions, il nous paraît parfaitement inutile de discuter des élections et d'examiner des dossiers sur lesquels l'opinion se brasse dans les couloirs. Non-seulement il serait plus loyal de valider tous les députés gauche ou droite sans contestation et sans rapport, mais il me semblerait juste qu'on revînt sur les invalidations des élections de Tarn-et-Garonne et qu'on rendît aux élus remis en question les sièges dont on les a violemment évincés. »

Ce serait d'autant plus sage que les invalidés reviendront avec une majorité plus forte et que les républicains ne gagneront rien à leur *déloyauté* et à leur *violence* — ce sont les termes dont se sert M. Rochefort — qu'une correction nouvelle et plus sévère du suffrage universel.

De leur côté, les opportunistes dont l'intervention de la droite a sauvé le candidat menacé, se laissent aller à quelques aveux précieux à enregistrer et à retenir :

« Ce qu'il y a de plus curieux, dit la *Paix*, dans cette question des invalidations, c'est l'attitude prise par les droites, qui ont très-habilement tiré parti, il faut le reconnaître, de la faute commise par la gauche dans la précédente séance.

» Les droites ont profité de l'occasion qui leur avait été imprudemment offerte de se poser en défenseurs du suffrage universel. Elles ont renoncé, à la suite d'une réunion tenue dans la matinée, à la satisfaction de rendre coup pour coup en invalidant l'élection républicaine de Constantine, comme les gauches avaient invalidé, samedi, l'élection conservatrice de Tarn-et-Garonne.

» Cette habile tactique des droites doit être un enseignement pour les républicains. Il est évident, d'après ce qui s'est passé, que nos adversaires vont jouer un jeu très-serré et qu'ils vont profiter de toutes les fautes que pourront commettre les gauches pour se donner le beau rôle et prendre leurs avantages.

» On pouvait penser que les conservateurs, affolés par leurs succès électoraux du 4 octobre, allaient donner, dans la Chambre, libre carrière à leurs passions et se montreraient incapables de tout esprit politique.

» Les choses ne paraissent point devoir se passer ainsi, car, si l'on en juge non-seulement par la détermination des droites au sujet de l'élection de Constantine, mais aussi par divers autres indices, celles-ci vont apporter dans leur opposition un véritable esprit politique. Elles n'engageront pas violemment le combat contre les gauches, mais elles seront aux aguets de toutes les fautes, de toutes les divisions, de toutes les fausses manœuvres. »

Et la *Paix* conclut de cette tactique, qui est en effet celle de nos amis, que la gauche fera bien de veiller sur elle et de se tenir en garde contre toutes les fautes dont ne manquera pas de profiter la minorité.

Eh bien ! quand même l'influence de cette minorité — quantité négligeable, suivant M. Paul Bert et consorts — ne servirait qu'à empêcher une partie de ces fautes de la République dont le pays porte si lourdement le poids, il nous semble que cette influence ne serait ni insignifiante, ni néfaste.

Mais la *Paix* ne semble pas croire, et nous ne croyons pas plus qu'elle, que ses appels à la sagesse aient grand poids et la minorité monarchique a un autre devoir : c'est de veiller à ce qu'au lendemain d'une de ces fautes graves dont la gauche est coutumière, et que la droite n'aurait pu empêcher, le pays ne se trouve pas livré à l'aventure et ait sous la main, pour le sauver des conséquences, des folies et des fureurs républicaines, un gouvernement sérieux et fort.

C'est là le droit et le devoir de la minorité monarchique. Elle usera de l'un et remplira l'autre.

EDOUARD GRIMBLOT.

Chronique générale.

LA COMMISSION DU TONKIN.

La commission des trente-trois s'est réunie hier à deux heures au Palais-Bourbon. Elle a procédé à l'élection de son bureau. Les absents ont tort et M. Clémenceau souffrant a été mis de côté. C'est M. Georges Périn qui a été élu président par vingt voix contre huit données à M. Lockroy. M. Périn est on le sait partisan de l'évacuation immédiate, M. Lockroy défendant au contraire le système de l'évacuation par échelons.

La commission a demandé successivement l'état des pertes en hommes et des dépenses en argent, la correspondance diplomatique et militaire, les procès-verbaux des commissions parlementaires antérieures, puis les renseignements sur les ressources probables qu'offrira le Tonkin, les emprunts faits aux arsenaux.

La commission a décidé qu'elle ne reviendrait pas sur le passé, au point de vue des actes du cabinet Ferry. Elle ne traitera la question qu'au point de vue du présent et de l'avenir.

L'opinion des couloirs était que le gouvernement, sans accepter en son entier le système Périn, reviendrait en grande partie sur sa déclaration. Sauver le portefeuille, tout est là !

***

Suivant la décision prise en conseil des ministres, c'est M. de Freycinet qui portera la parole devant la Chambre au nom du gouvernement. Il dira que le gouvernement, ne pouvant accepter les solutions radicales, offre de réduire le corps d'occupation à 5,000 hommes, et il demandera un délai moral pour étudier la question de savoir s'il convient d'adopter définitivement le système d'occupation restreinte ou d'évacuer.

***

LE DÉFICIT BUDGÉTAIRE ACTUEL.

Le déficit des quatre dernières années et de l'année courante se chiffre par 549 millions.

---

9 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE COMPAGNON INVISIBLE

Par Anaïs SÉGALAS

VII

LES DEUX BELLES VISITEUSES

(*Suite*)

Léopold s'aperçut bientôt que le professeur et l'élève avaient l'un pour l'autre une great attraction, et après plusieurs tasses de thé, offertes le soir aux deux amis, par M. et Mme Graham, Léopold vint un jour solennellement leur demander non pas pour lui, mais pour son ami Adalbert Varneuil, la main de la blonde miss.

M. et Mme Graham, qui donnaient une belle dot à leur fille et avaient le droit de se montrer exigeants, auraient préféré un millionnaire à un professeur ; mais Arabelle leur déclara qu'elle aimait Adalbert et n'en épouserait jamais un autre.

Or, comme les parents étaient habitués à la soumission aux volontés de leur fille, ils donnèrent leur consentement.

Le mariage eut lieu. Les jeunes époux restèrent à Paris ; les parents firent de tendres adieux à leur chère enfant, puis retournèrent chez eux, à Philadelphie. Et voilà comment le cours d'histoire finit par un roman.

Arabelle était Mme Varneuil depuis un an, au moment où nous la retrouvons chez Mme d'Ervan.

Adalbert, dès qu'il l'aperçut dans le salon, lui dit, avec l'intention de lui faire un reproche, mais avec le sourire épanoui qu'il avait toujours à sa vue :

— Je te fais compliment de ton exactitude ; je t'ai attendue deux heures pour venir ici faire notre visite maritalement ; mais ne te voyant pas revenir, j'ai pris le parti de...

— Ah ! je vais te dire, répondit Arabelle ; c'est que je me suis attardée aux magasins du *Louvre*, où j'ai acheté deux petites robes ; de là, je me suis fait conduire au *Bon Marché*, où j'ai acheté une petite confection et fait un petit lunch. C'est là que j'ai rencontré Valentine ; elle avait aussi l'intention de venir ici ; voilà pourquoi nous arrivons ensemble.

Elle alla s'asseoir sur une causeuse ; passa raide devant deux ou trois femmes qu'elle connaissait de vue et de nom, mais qu'elle ne daigna pas saluer, parce qu'elles ne lui avaient pas été présentées ; mais en apercevant Léopold qui s'avançait vers elle, elle lui donna une poignée de main et dit à la jeune femme qui était entrée avec elle :

— Ma chère Valentine, je vous présente mon sauveur et notre meilleur ami, M. Léopold de Jonceray.

Léopold s'inclina devant la jeune femme, qu'Arabelle venait d'appeler Valentine.

Il leva distraitement les yeux sur elle ; mais son regard en s'arrêtant sur ce charmant visage s'éclaira d'une lueur de sympathique admiration.

Cette jeune femme n'était pas cependant une de ces beautés superbes, majestueuses, qui ne font peut-être pas tourner les têtes, mais qui les font retourner, quand elles passent. Son délicieux visage, aux traits délicats, au fin contour, n'avait pas la régularité irréprochable des types grecs, mais n'en avait pas non plus la monotonie.

Son sourire était si frais, si lumineux, que l'on en était tout éclairé, sans songer à se demander si la bouche était plus ou moins petite. Ses grands yeux n'étaient que du velours noir, quand elle se taisait ; mais quand elle s'animait, ils lançaient une étincelle avec chaque parole. Ses moindres impressions se laissaient voir sur sa figure ; son âme était transparente ; son corps n'en était pas l'étui, il n'en était que le voile.

Elle était mignonne, sans être trop petite ; mince, sans être maladive, ni sans avoir la taille coupée en deux par ces bourreaux de lacets, qui font tant de guêpes et de poitrinaires. Elle ne se tenait ni trop droite, ni trop courbée, ni en peuplier, ni en saule pleureur, et elle avait tout simplement une taille adorable, qui faisait le désespoir des poupées de salon.

Les deux talismans étaient la grâce et le naturel. Elle attirait, elle charmait et elle vous prenait dans des filets qu'elle traînait après elle, sans s'en apercevoir, mais qui enlaçaient ceux qui la voyaient, qui lui parlaient, et pouvaient la connaître et l'apprécier. Elle leur entrait tout doucement dans le cœur sans même qu'ils l'eussent entendue frapper à la porte.

Léopold s'assit auprès d'elle, et la conversation s'engagea. En parlant théâtre et littérature, avec la vivacité de deux esprits enthousiastes et poétiques, ils virent qu'ils étaient faits pour se comprendre.

Léopold souleva un instant le fardeau qui pesait sur son âme ; le souvenir terrible de son duel à mort avec le malheureux Burchell s'effaça pendant qu'il causait, et le spectre ensanglanté qui le poursuivait depuis trois ans et le quittait rarement, disparut un instant et le laissa causer librement.

Sans doute, la jeune femme, de son côté, trouvait aussi du plaisir à écouter ce sympathique causeur, car elle s'attarda plus d'une demi-heure dans cette causerie à deux, qui l'isolait de la conversation générale. Cependant elle finit par se lever et par sortir.

Quand elle fut partie, Léopold devint triste,

Le président du conseil a l'intention, dans l'exposition du budget pour 1887, de faire figurer cette somme au passif, et de demander à la Chambre de créer un nouvel impôt ou d'augmenter les impôts existants jusqu'à ce que le budget soit complètement équilibré.

Un certain mécontentement régnait avant-hier dans les couloirs de la Chambre et la majorité des députés paraît disposée à repousser les idées de M. Brisson.

Ils objectent que dans leur programme électoral ils se sont prononcés contre toute nouvelle aggravation d'impôts.

*
* *

BILAN COMMERCIAL.

Le *Journal officiel* publie le mouvement commercial de la France avec la Tunisie pendant les dix premiers mois de l'exercice 1885.

Nos exportations s'élèvent à 14,132,191 francs.

Or, les frais d'occupation s'élèvent à 16 millions.

Sans compter la garantie donnée par la France à la Dette beylicale.

On voit donc que nous donnons 1 fr. 14 pour vendre 1 fr. de marchandise.

Et encore une partie notable des produits est employée à la nourriture de l'armée et serait consommée dans la métropole, si nos troupiers n'avaient été enlevés à leurs foyers.

Nous trouvons tout au long cet agréable bilan dans la plupart des journaux républicains.

Or, la Tunisie nous a coûté plus des deux tiers moins cher que le Tonkin.

Donc, en suivant cette proportion, *la vente de 1 fr. de marchandises au Tonkin nous reviendrait à 3 fr. 42.*

Ce n'est pas cette opération qui rétablira l'équilibre du budget.

*
* *

Sous ce titre : *Signe de prospérité*, nous lisons dans le *Figaro* :

« Beaucoup de gens qui se mêlent de la politique ignorent absolument ce que sont les affaires ; placés dans les nuages bleus des réunions plénières ou particulières, ils oublient le vulgaire et ses besoins. Nous leur mettrons sous les yeux, pour les rappeler sur le terrain des affaires, le tableau des faillites de Paris depuis le scrutin de ballottage :

1re Semaine,	19 au 24 oct.,	34 faillites.
2e Semaine,	26 au 31 oct.,	49 faillites.
3e Semaine,	2 au 7 nov.,	56 faillites.
4e Semaine,	9 au 14 nov.,	41 faillites.
	16 au 17 nov.,	20 faillites.
Total pour un mois,		200 faillites.

» Evidemment, cela n'est pas un signe de prospérité. On ne peut nier l'éloquence de ces chiffres. »

*
* *

L'ÉPURATION DU PERSONNEL.

On lit dans la *Justice* :

« On racontait hier dans les couloirs qu'au dîner qui a eu lieu dimanche à l'Elysée, M. Sadi-Carnot, ministre des finances, a déclaré « qu'il ne fallait pas compter sur lui pour opérer une épuration dans le personnel des finances. »

*
* *

SÉRIE D'AFFRONTS A LA FRANCE.

On écrit du Gabon, le 10 octobre, au *Phare de la Loire*, journal républicain :

« Non contents de s'être emparés de notre possession de Kotonou, sur la côte de Dahomey, les Portugais se sont également installés à Massabe, ancien poste de l'Association internationale, qui est à nous de par le Congrès de Berlin.

» Puis, dans la baie de Corisco et la rivière Muny, ce sont les Espagnols qui font acte d'autorité sur notre territoire. »

Par qui les uns et les autres sont-ils poussés à agir contre nous et à nous créer tous ces embarras? demande le *Phare*.

Réponse. — Par l'impuissance de la France, par le mépris que son gouvernement inspire à toutes les nations européennes.

LA GUERRE D'ORIENT

FIN DES HOSTILITÉS.

En réponse à une note des représentants des puissances à Belgrade, invitant le gouvernement serbe à mettre fin à une « lutte fratricide, » M. Garachanine, ministre des affaires étrangères en Serbie, les a informés que le roi Milan venait de donner ordre de cesser les hostilités et que les commandants des divers corps de troupes royales ont reçu l'ordre de faire connaître cette décision aux commandants bulgares qui se trouvent vis-à-vis d'eux.

La note de M. Garachanine est datée d'hier.

LE ROI D'ESPAGNE.

D'après les renseignements communiqués par le ministère de affaires étrangères, l'état du roi d'Espagne inspire les plus vives inquiétudes. Il est atteint d'une tuberculose intestinale.

Une dépêche parvenue hier soir à l'ambassade d'Espagne, à 5 heures 1/2, signale une légère amélioration dans l'état de S. M. Alphonse XII. Néanmoins cet état inspire encore de grandes inquiétudes. Toute la famille de S. M. est réunie à son chevet.

—

Plusieurs agences ont annoncé la mort de S. M. le roi d'Espagne Alphonse XII. Cette douloureuse nouvelle n'est pas confirmée; mais les renseignements pris à l'ambassade d'Espagne ne laissent malheureusement que peu d'espoir.

Une autre dépêche arrivée à 7 h. 1/2 du soir porte :

« Le roi d'Espagne est au plus mal. On redoute qu'une crise n'amène un denouement fatal. »

—

L'ambassadeur espagnol n'est pas allé hier à la réception diplomatique.

L'ANNAM EN FEU

Sous ce titre, nous lisons dans l'*Intransigeant* :

« Nous savons de source absolument sûre, et nous affirmons sans craindre aucun démenti :

» 1° Que M. Brisson a eu connaissance, jeudi soir d'une dépêche chiffrée annonçant qu'une formidable insurrection vient d'éclater dans les provinces septentrionales de l'Annam et se propage rapidement vers Huë de façon à nous rendre la situation intenable d'ici à très-peu de jours ;

» 2° Que le susdit Brisson, comprenant sans trop de peine toute la gravité d'une pareille révélation au moment où la Chambre est appelée à statuer sur les crédits du Tonkin, a fortement insisté pour que cette dépêche ne fût pas livrée au public, et surtout pour qu'il n'en fût pas donné connaissance à M. de Freycinet. »

Tout cela mérite confirmation, car des nouvelles d'une telle gravité ne peuvent être longtemps cachées.

Il nous semble aussi qu'il est facile à M. de Freycinet d'obtenir de son collègue la communication demandée et de rassurer, s'il y a lieu, l'opinion publique. Tout entiers à leurs petites combinaisons ministérielles, nos gouvernants d'aujourd'hui, trop fidèles disciples des gouvernants d'hier, oublient trop qu'il y a en France des milliers de pères de famille que les mouvements de l'Extrême-Orient préoccupent plus que les petites affaires de MM. Grévy, Brisson, Ferry ou Floquet.

Nous lisons dans le *National* :

« D'après les bruits qui courent au Palais-Bourbon, les nouvelles que le gouvernement aurait reçues de l'Annam, sans être aussi graves que l'affirme la presse intransigeante, ne seraient rien moins que fâcheuses. »

ÉTRANGER

INDO-CHINE. — On écrit de Saïgon :

« Toutes les nouvelles concernant la pacification du Cambodge sont fausses. Comme les eaux ont commencé à baisser, les rebelles ont déjà repris les armes ; ils ont brûlé la ville entière de Roca Kon sur le fleuve Mécon. En présence de ces actes et de l'importance que prend ce mouvement insurrectionnel, on a construit tout autour de notre capitale une série de petits forts.

» Quant à notre situation industrielle et commerciale, elle tend à devenir de plus en plus triste. L'arrêté de prohibition de sortie du riz n'est pas encore rapporté. Pour vous prouver combien cela est désastreux pour notre colonie, nous n'avons qu'à dire que, tandis que en 1884 on avait exporté 480 millions de kilogrammes de riz, cette exportation n'atteindra pas 200 millions en 1885, soit un déficit de plus de 280 millions.

» Et ce qui vient mettre le comble à la gêne générale, c'est la cherté de la piastre mexicaine, alors que le gouvernement français pourrait trouver sur notre marché un écoulement si facile à ses pièces de cinq francs. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 25 novembre.

La Bourse de Londres est à la hausse, sur la nouvelle d'un armistice entre les Serbes et les Bulgares. Notre marché, après avoir baissé, reprend un peu et regagne les cours d'hier. Le 3 0/0 cote 80, l'amortissable 81.45, le 4 1/2 0/0 nouveau 108.10.

Le Crédit Foncier est à 1,315 fr. Il y a un coupon de 30 fr. à toucher le 1er janvier. L'acheteur en gagne, par conséquent, près de cinq sixièmes, ce qui diminue d'autant son prix réel d'achat.

A 435 fr., les Communales 1880 et les Foncières 1885 ont 65 fr. de hausse assurée, car les obligations à lots ne restent jamais longtemps au-dessus du pair.

La Société Générale est à 450 fr.

Les Dépôts et Comptes Courants sont très-bien tenus.

Le Panama faiblit en dépit des efforts de la spéculation. Il tombe à 411.25. La nouvelle émission de valeurs à lots n'a aucune chance d'être autorisée.

On a beaucoup de peine à vendre le Crédit Lyonnais. C'est une valeur absolument délaissée et cela se comprend, car les opérations de cet établissement sont incompréhensibles. Il y a dans le bilan au 31 octobre un compte spécial de 56 millions qui pourrait cacher un emprunt sur titres, ou autrement dit la mise en report d'une partie du portefeuille.

Les actions des Chemins de fer sont calmes.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

La feuille de M. Wilson publie les lignes suivantes à l'occasion de la retraite de M. Combier comme maire de Saumur :

« La *Petite France* ne peut que s'associer » aux regrets nombreux et sympathiques » qu'a fait naître, dans le parti républicain, » la nouvelle officielle de la retraite de M. » Combier et de ses dignes collaborateurs. »

Parlons-en des regrets et des sympathies qu'a laissés le départ de M. Combier! Quel est le conseiller municipal de Saumur qui a pris la parole pour adresser au maire démissionnaire le moindre petit boniment de condoléance? Nous avons dit que les vieux et les jeunes s'attendaient et qu'ils étaient restés bouches closes. Ce n'était que trop vrai.

En ville, personne ne regrette M. Combier : la classe ouvrière n'en est nullement éprise et le laisse partir avec la plus complète indifférence. Le commerce, qui n'a point eu à se louer de son passage aux affaires, ne demande pas mieux qu'un autre prenne sa place.

La *Petite France* continue en ces termes :

« Ce devoir accompli (éloges donnés à » M. Combier), nous félicitons vivement nos » amis de Saumur de leur excellent choix » en vue de l'élection complémentaire du 6 » décembre.

» M. Galbrun, qui a construit le tunnel

---

pensif, et retomba dans ses lugubres souvenirs, qui le suivaient jusque dans le monde ; la lumière qu'elle faisait dans son esprit avait disparu, et le salon lui sembla si sombre, qu'il se demanda si l'on n'y avait pas éteint un candélabre.

— Eh bien, monsieur de Jonceray, à quoi pensez-vous? lui dit tout un coup une voix argentine.

Léopold se retourna et vit Arabelle auprès de lui.

— Ah! c'est vous, chère madame, dit-il, pardon, je songeais, je réfléchissais...

— A votre charmante voisine de tout à l'heure, peut-être? dit Arabelle en riant.

— Il est certain qu'elle est ravissante! s'écria Léopold. C'est votre amie?

— Oh! oui, ma meilleure amie, comme vous êtes mon ami, vous.

— Merci, dit-il, et j'en suis fier. Est-elle Américaine, comme vous? Cela m'étonnerait, car elle n'a pas le moindre accent.

— Je le crois bien, elle est Parisienne; c'est même à Paris que j'ai fait sa connaissance, mais elle a habité New-York pendant un an.

— New-York! dit Léopold en tressaillant.

— Eh bien oui, New-York, moi, j'habitais Philadelphie, malheureusement je ne la connaissais pas alors; mais j'ai été enchantée de trouver ici une Parisienne avec laquelle je pouvais causer des États-Unis, des mœurs américaines ; cela a tout de suite établi entre nous un petit courant électrique de sympathie. Nous sommes à peu près du même âge, elle a peut-être deux ans de plus que moi, et cependant, malgré sa jeunesse, quand je l'ai connue, elle était veuve.

— Elle était veuve, demanda Léopold, avec une certaine crainte, elle ne l'est donc plus?

— Elle l'est encore, et le sera toujours, car elle a juré de ne jamais se remarier.

— Elle adorait donc son mari?

— Pas du tout.

— Eh bien alors?

— Eh bien, elle craint d'en trouver un second semblable au premier.

— Quel est le nom de cette jeune femme? demanda Léopold, qui ne se lassait pas de parler de sa séduisante voisine.

— Mme Harwing, répondit Arabelle. C'est un nom de notre Amérique anglaise : son mari était des États-Unis.

— Elle est charmante!

— Et ce qui me plaît surtout en elle, répondit Arabelle, c'est qu'elle n'est pas banale. C'est la petite femme la plus originale!

— Originale. . Comment cela? Vous piquez ma curiosité.

— D'abord, elle est essentiellement bonne.

— Et vous appelez cela une originalité?

— Assurément, c'est la plus grande de toutes. C'est si rare! Vous avez bien entendu tout à l'heure la plupart de ces dames : aussitôt qu'elles étaient assises, elles se prenaient à médire, à critiquer; elles ressemblaient aux guêpes, qui ne se posent que pour piquer. Elles commençaient par se faire valoir depuis le prix de leurs robes jusqu'à la position de leurs maris, puis elles se mettaient à dénigrer et à rabaisser tous les noms qui se trouvaient sous leurs langues.

» Dans un salon, la conversation se borne généralement à deux choses : dire du bien de soi et du mal des autres.

— Cela n'est que trop vrai, répondit Léopold ; ainsi cette jeune femme est bonne?

— Elle n'écraserait ni un insecte sous ses pieds, ni une réputation sous sa langue.

— Oh! c'est bien cela! s'écria Léopold.

— Mais c'est la moindre de ses étrangetés, continua Arabelle, toute Parisienne qu'elle est, elle est romanesque comme une Américaine. C'est une nature exaltée, poétique, enthousiaste, et capable, j'en suis sûre, d'avoir une grande passion.

— Tout cela est magnifique, s'écria Léopold ; mais je ne vois pas en quoi cela vous paraît original.

— Songez donc, reprit Arabelle, que rien n'est plus excentrique! C'est en dehors de toutes les idées de notre époque. Aujourd'hui, les mariages d'inclination sont démodés, comme dirait M. Félicien, et le mariage est généralement l'union d'un portefeuille masculin, à peu près vide, avec un portefeuille féminin, parfaitement rempli. Presque tous vos jeunes gens commencent par avoir des caprices pour des filles de portières, qui les ruinent, et finissent par épouser des filles de millionnaires, qu'ils ruinent. Les prétendus n'ont de battements de cœur que pour la dot, les fiancées que pour la corbeille... oh! shocking!

» Nous autres, Américaines, Dieu merci! nous sommes encore un peu romanesques, mais en France ce n'est plus le genre. Vos pères disaient : « Le feu de l'amour », et vous dites, vous : « Feu l'amour. »

— Oh! je ne le dis pas, moi! s'écria Léopold, je crois à l'amour, à la passion, et je ne puis comprendre qu'on ose les méconnaître dans un siècle de progrès comme le nôtre ; il est complètement illogique de vouloir éteindre la grande lumière du cœur, précisément au moment où l'on éclaire les places publiques à la lumière électrique.

(A suivre.)

Grand Théâtre d'Angers.

Jeudi 26 novembre

CHARLES VI, grand opéra en 5 actes et 7 tableaux, paroles de MM. Germain et Casimir Delavigne, musique d'Halévy.

» du Jagueneau, s'est concilié l'estime et la » sympathie de tous ses ouvriers et des » personnes avec lesquelles cet important » travail l'a mis en relations. Originaire de » Vernantes, M. Galbrun habite Saumur » depuis longtemps, et il y a donné de nom- » breuses preuves d'une grande intelligence » des affaires, d'une honorabilité solide, » d'une probité et d'une franchise absolues. » Tous les républicains saumurois seront » heureux de lui donner leurs voix. »

Voilà qui n'est pas mal laudatif. Mais le *Patriote de l'Ouest* surenchérit encore et donne le motif de ce choix :

« Nous apprenons avec plaisir, dit-il, » que le candidat des républicains est déjà » choisi dans la personne de M. Galbrun, » entrepreneur de travaux publics. Ce choix » est particulièrement heureux. M. Galbrun » est un vétéran de la démocratie saumu- » roise, s'entend très-bien en affaires et est » PROFONDÉMENT ANTICLÉRICAL. »

Ainsi, c'est clair : M. Galbrun a été choisi parce qu'il est *profondément* ANTICLÉRICAL. M. Galbrun serait, en effet, un Frère .·. qui aurait déjà, paraît-il, gagné un grade assez élevé dans la loge maçonnique.

Le commerce, qui se berçait quelque peu de l'espoir de voir rétablir les processions, n'aura pas à compter sur l'appui de ce nouveau frère, s'il est élu.

M. Galbrun, originaire de Vernantes, n'habite Saumur que depuis environ deux ans, époque où il s'est rendu adjudicataire des travaux du tunnel. Il y a gros à parier que si l'on avait pu rencontrer un anticlérical ayant encore moins de séjour que lui parmi nous, ce dernier lui eût été préféré.

M. Chaverondier, colonel de cavalerie hors cadre, commandant la 1re circonscription de remonte, a été désigné pour prendre le commandement du 8e chasseurs.

M. Haubt, colonel du 6e cuirassiers, a été désigné pour prendre le commandement de la 1re circonscription de remonte et mis hors cadre.

Les journaux de Paris annoncent que le recensement de la population en France aura lieu le 28 mars 1886.

LE CONCERT DE LA MUSIQUE MUNICIPALE

C'est toujours avec un véritable plaisir que l'on assiste, chaque hiver, aux charmants concerts de la Musique municipale. Le premier de cette année a été donné hier soir en présence d'une foule nombreuse et empressée qui remplissait, comme d'habitude, les salons de l'Hôtel-de-Ville.

Nous avons eu la bonne fortune d'entendre de nouveau, comme virtuose, M. Gorin, flûte solo de l'Association artistique d'Angers, le meilleur élève de la classe de Dumon et lauréat du Conservatoire de Bruxelles. Que dire de M. Gorin? C'est s'exposer à des redites que faire son éloge. Rien de plus suave, de plus délicat que les sons que cet artiste fait sortir de son frêle instrument. Il a exécuté avec sa maestria habituelle la fantaisie sur la *Fille du Régiment*, — page délicieuse qui rappelait le triomphe obtenu l'avant-veille au théâtre par Mlle Dorian dans l'œuvre de Donizetti — et les variations sur un thème alsacien qui ont mis en relief toutes les qualités du remarquable flûtiste. Inutile de dire qu'il a été chaleureusement applaudi et rappelé.

M. Roblot, un amateur dont nous avions pu déjà apprécier le talent, joue du violoncelle en véritable artiste. Il a tenu son auditoire réellement sous le charme avec la mélodie de *Bianca* qui lui a valu des bravos mérités.

La note gaie du concert a été donnée par un autre amateur, M. Telliam (anagramme assez transparent), qui a provoqué à plusieurs reprises des explosions de rire, surtout par la façon dont il a débité sa scène comique, les *Gêneurs*. C'est ici le cas de constater que nos amateurs, diseurs de chansonnettes, ne nous donnent généralement rien de neuf. On réclame du nouveau... n'en fut-il plus au monde.

La Musique municipale, toujours dirigée avec habileté par son excellent chef, avait commencé la soirée par l'ouverture de la *Vestale*; peu après, elle a exécuté avec beaucoup de brio et d'entrain l'ouverture de *Fra Diavolo*; enfin, nos musiciens ont brillamment enlevé l'entraînante polka *les Deux Commères*, succès pour le bugle et le piston.

Nous ne terminerons pas ce petit compte rendu sans adresser nos félicitations à M. Weber, l'éminent violoncelliste de l'Association artistique, qui, cette fois encore, a bien voulu accepter le modeste rôle d'accompagnateur dans les morceaux de flûte et de violoncelle.

Cour d'Assises de Maine-et-Loire.

LES VOLEURS DE POULES.

La dernière affaire de la session de la Cour d'assises est devenue populaire à Angers et dans le département. Il s'agit de la fameuse bande à Mimbrée. Nos lecteurs se rappellent que pendant près d'un an toutes les communes des environs d'Angers avaient été dévalisées par des voleurs de poules. Les maraudeurs avaient enlevé de la sorte mille ou douze cents volailles.

Pendant plusieurs mois la gendarmerie faisait le guet la nuit sans rien découvrir, lorsqu'un soir du mois d'avril M. le brigadier des Ponts-de-Cé saisit le nommé Coiffard, en Frémur, au moment où cet individu allait à son travail nocturne en compagnie d'un autre qui prit la fuite : c'était le fameux Mimbrée que l'on arrêta depuis à Cholet. Mais le gaillard, doué d'une astuce extraordinaire, sut se jouer du parquet en lui faisant croire qu'une foule d'objets précieux étaient cachés dans les bois du Fouilloux.

On eut la naïveté de croire à ses paroles et, sous l'escorte de la police, Mimbrée fut conduit dans le fourré en question pour indiquer l'endroit où était enfoui le trésor. Quand on fut arrivé là, Mimbrée disparut comme par enchantement, et depuis il a été impossible de retrouver ses traces.

Coiffard, Dupin et Mélot, ses complices, comparaissaient donc seuls aux assises.

Mélot, ex-cantinier au 135e de ligne, achetait les poules volées à bon compte et les servait à la troupe. Il engageait les maraudeurs à lui rapporter le plus de gibier possible. De plus, il cachait chez lui l'instrument en fer dont Mimbrée, Coiffard et Dupin se servaient pour forcer les portes.

74 témoins ont été entendus dans cette affaire qui a duré deux jours.

Les jurés ont eu à répondre à quatre cent quarante-trois questions.

Hier soir, Coiffard a été condamné à huit ans de travaux forcés ; Dupin à cinq ans de travaux forcés ; Melot à deux ans de prison.

Association artistique d'Angers

Dimanche 29 novembre, à 1 h. 1/2, salle du Cirque, GRAND CONCERT EXTRAORDINAIRE avec le concours de : M. J.-B. Weckerlin, compositeur, bibliothécaire du Conservatoire national de musique; Mme Marie Roger-Miclos, pianiste des Concerts Pasdeloup, Colonne, etc.; M. Cabilliot, ténor du Conservatoire national de musique ; la Société Sainte-Cécile; les Chœurs du Grand-Théâtre. — 130 exécutants.

1re PARTIE

1° *Ouverture d'Obéron*, Weber. — 2° *Fantaisie sur des motifs Hongrois*, Liszt. Pour piano et orchestre. Le solo de piano par Mme Roger-Miclos (1re audition). — 3° *La Forêt* (symphonie), J.-B. Weckerlin. I l'Aurore. — II La Sieste. — III La Chasse. Dirigé par l'auteur (1re audition. — 4° *Morceaux de piano*. A *Berceuse*, Chopin; B *Le cavalier fantastique*, B. Godard ; C *Fileuse*, Mendelssohn; D *Ballade en sol mineur*, Chopin. Par Mme Roger-Miclos. — 5° *Les poèmes de la mer*. Ode-symphonie. Paroles de J. Autran. Musique de J.-B. Werckerlin. *Le soleil sur la mer*, chœur. — *Promenade*, ténor et chœur. Le solo par M. Cabillot. Dirigé par l'auteur (1re audition).

2e PARTIE.

1° *Ouverture*, J.-B. Weckerlin. Dirigée par l'auteur (1re audition). — 2° *Rhapsodie d'Auvergne*, C. Saint-Saëns. Pour piano et orchestre. Le solo de piano par Mme Roger-Miclos. — 3° *Mélodies*. A *Combien j'ai douce souvenance*, J.-B. Weckerlin ; B *Chanson d'amour*, J. Bordier. Chantées par M. Cabillot (1re audition). Accompagnées par l'auteur. — 4° *L'Inde*. Ode-symphonie. Musique de J.-B. Weckerlin. *Prière du Brahme*, ténor et chœur. Le solo par M. Cabillot. *Glorification de Brahma*, chœur. Dirigé par l'auteur (1re audition).

Piano de concert de la maison Pleyel-Wolff et Cie.

TOURS.

Nous lisons dans le *Journal d'Indre-et-Loire* :

« Nous recevons de nombreuses plaintes au sujet d'un campement de Bohémiens qui se tient en ce moment à l'extrémité de l'avenue de Grammont, non loin du pont du chemin de fer de Tours à Bordeaux ; plusieurs individus de cette bande, à l'approche de la nuit, prennent plaisir à effrayer les femmes et les enfants qui passent devant leurs voitures.

» Nous appelons l'attention de l'autorité sur ces nomades. »

Une singulière pétition.

On écrit d'Angoulême :

« Les républicains de la Charente enragent de n'être qu'une toute petite minorité dans ce département où le bon sens pratique se maintient, où l'on a horreur des utopies socialistes, et où l'on aime avec passion la liberté de conscience.

» Cette minorité vient donc d'adresser au gouvernement et aux Chambres une pétition dans laquelle ils demandent à être protégés contre les conservateurs.

» Ces démocrates se plaignent de ce que le triomphe des conservateurs au 4 octobre soit dû en grande partie aux lois de 1881 et 1882 qui ont élargi la liberté de la presse, qui ont augmenté la liberté des réunions publiques, qui ont accordé l'élection des maires.....

» Enfin, ces braves pétitionnaires protestent contre toutes les libertés que la République a été obligée de mettre dans la loi, puisqu'elle les avait promises, et puisque, sans cela, elle n'aurait aucune raison d'être.

» Et ces républicains réclament par conséquent des mesures qui permettent à leur minorité de forcer la majorité à l'obéissance.

» Par exemple : les journaux conservateurs ont un fort tirage ; ils demandent qu'on les supprime.

» Les réunions publiques ont prouvé que les Charentais étaient presque unanimement hostiles à la République qui nous a fait la guerre du Tonkin et les déficits budgétaires; ils demandent qu'on supprime les réunions publiques.

» Les électeurs élisent des conseils municipaux anti-républicains, et les conseils choisissent des maires conservateurs ; ils demandent que tous ces conseils soient dissous, et que les maires soient révoqués.

» Et ainsi de suite.

» Ils veulent qu'on épure leurs tribunaux, qu'on renouvelle le personnel de l'administration départementale.

» En un mot, ils ne veulent que ceci, qui leur semble tout naturel :

» Ils sont dix contre cent ; eh bien ! ces dix-là veulent commander aux cent et les faire marcher à leur fantaisie.

» A première vue, cette prétention des démocrates Charentais paraît absurde ; elle semble même tout-à-fait en contradiction avec les principes purs de la théorie républicaine.

» Mais les républicains dirigeants la trouvent absolument légitime.

» Et le *Siècle* et la *République française* et toutes les fortes tête du parti ne s'étonnent que d'une chose : c'est que les démocrates charentais aient besoin de réclamer.

» Il faut, disent ces honnêtes feuilles, que le gouvernement fasse sentir son action....

» Et les voici qui proposent une loi pour que, partout où elle sera en minorité, la démocratie ait le droit et les moyens d'écraser ses adversaires.

» Ce n'est pas libéral, mais c'est bien jacobin.

» Les républicains de la Charente demandent trop de choses et des choses trop drôles pour n'être pas des farceurs. »

Lundi prochain, il sera mis en vente, à l'ÉPICERIE CENTRALE, de la *Choucroute de Strasbourg* au prix de 25 c. le 1/2 kil. Le même article sera vendu tout préparé et garni de jambon et de saucisses en boîtes de 500 gr. et 1 kil. ; on n'a besoin que de le réchauffer au moment de servir.

BIBLIOGRAPHIE

Sommaire du n° 46
DU
MONITEUR DE LA BANQUE
PUBLIANT TOUS LES TIRAGES.

La situation. — Informations financières. — Les plus importantes valeurs fiduciaires. — La conversion belge. — Le canal maritime du Nord. — Ville de Madrid. — Banque d'Escompte. — Canal de Pierrelatte. — Grands Magasins du Printemps. — Grande Tuilerie de Bourgogne. — Compagnie auxiliaire des Chemins de fer et Travaux publics. — Crédit mobilier espagnol. — L'Emprunt Haïti 1875. — Compagnie napolitaine du Gaz. — Madrid-Cacerès. — Les mines de diamants de l'Afrique du Sud. — Marché à terme. — Renseignements utiles. — Changes. — Revue des valeurs. — Assemblées générales. — Revue des Charbonnages et des valeurs minières. — Chronique agricole et commerciale. — Petite correspondance. — Marchés des départements. — Annonces. — Tableaux de Bourse.

PARIS. — 173, rue Saint-Honoré. — PARIS
Abonnement : SIX francs par an.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

ABONNEMENTS : Un an 24 fr.; — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 7 fr.; — Un numéro, 50 centimes

On s'abonne aussi au bureau de l'*Echo Saumurois*.

Sommaire du 21 novembre :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures. — Revue anecdotique, par Lorédan Larchey. — *D'après Rubens*, nouvelle (*suite*), par R. d'Arbois. — Théâtres, par Ch. Monselet. — Chronique musicale, par Albert de Lasalle. — Bibliographie. — Echecs. — Récréations de la famille.

GRAVURES : *Un loup de mer*, tableau de M. Renouf. — Evénements d'Orient. — *L'Automne*, allégorie de M. Reichan. — *Le Roi de l'argent*, à l'Ambigu. — La taverne du *Bagne*, — La princesse Takeito-Arissongawa-No-Mya. — *L'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande*, par M. P. Villars. — Carte du théâtre de la guerre dans les Balkans. — Echecs. — Rébus.

Ville de Saumur.

PHARMACIE NOUVELLE
73, rues d'Orléans et de Bordeaux, 73,
2e ANNÉE

F.-M. VATEL
Pharmacien, lauréat de plusieurs Concours.
ÉCOLE DE MÉDECINE D'ANGERS
1878
Prix unique de Manipulations chimiques, 1er prix de Pharmacie.

Maison se recommandant par l'emploi et l'usage d'une SEULE QUALITÉ de médicaments et par *son extrême bon marché*.

Nous garantissons :
1° Des préparations irréprochables ;
2° Des soins minutieux dans l'exécution des ordonnances ;
3° Une qualité vraiment exceptionnelle.

Nous fabriquons tous nos médicaments ; nous en avons nous-mêmes RÉCOLTÉ les simples sur les Côteaux et dans les Campagnes des environs de Saumur.

Nous tenons donc à la disposition du public des préparations TRÈS-ACTIVES.

Nos produits chimiques sont d'une PURETÉ ABSOLUE.

Nous ferons toujours les mêmes remises d'usage que nos confrères, sur les spécialités.

AU COMPTANT
Maison entièrement de Confiance,
73, rues d'Orléans et de Bordeaux, 73,
A 5 minutes de la gare de la Vendée.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux, des hôpitaux de Paris « *obtiennent mille guérisons par an, terme moyen.* » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

Le **ROB BOYVEAU-LAFFECTEUR** est un sirop dépuratif et reconstituant, d'une saveur agréable, d'une composition exclusivement végétale, approuvé en 1778 par l'ancienne Société royale de Médecine et par un décret de l'an XIII. — Il guérit toutes les maladies résultant des Vices du Sang : *Dartres, Scrofules, Eczéma, Psoriasis, Herpès, Lichen, Impetigo, Goutte, Rhumatisme.* — Par ses propriétés apéritives, digestives, diurétiques et sudorifiques, il favorise le développement des fonctions de nutrition, il fortifie l'économie et provoque l'expulsion des éléments morbides, qu'ils soient virulents ou parasitaires.

Le **ROB BOYVEAU-LAFFECTEUR** *à l'Iodure de Potassium*, est le médicament par excellence pour guérir les accidents syphilitiques anciens ou rebelles : *Ulcères, Tumeurs, Gommes, Exostoses*, ainsi que le *Lymphatisme*, la *Scrofulose* et la *Tuberculose*.

Dans toutes les Pharmacies. — A *Paris*, chez J. FERRÉ, Pharmacien, 102, Rue Richelieu, et Successeur de BOYVEAU-LAFFECTEUR.

PAUL GODET, *propriétaire-gérant.*

Etude de Me PINAULT, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION AMIABLE,

Le Dimanche 13 Décembre 1885, à midi et demi.

En l'étude de Me PINAULT, *notaire à Saumur,*

UNE MAISON

Sise à Saumur, rue de Bordeaux, 56,

Avec porte cochère et premier étage, comprenant : chambres à coucher, cabinets, chambres de service, cuisines, buanderie, office, salon, vestibule, salle à manger, fruiterie, greniers, caves, cour, écuries, deux remises, grands jardins.

S'adresser audit Me PINAULT.

Étude de Me GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER DE SUITE

BELLE

MAISON BOURGEOISE

Appartenant à M. Fougeray, à Saumur, route de Saint-Lambert.

S'adresser au notaire, ou à M. GIRARD, expert à Saumur. (832)

A VENDRE

UN CLOS

Terre et Vigne,

Entouré de murs, avec petit pavillon, appelé le

CLOS-GROLLEAU

Situé commune de Saumur, au lieu dit

Les Châteaux,

D'une contenance de 3 hectares 15 ares 60 centiares.

S'adresser à M. DIZÉ, propriétaire à Varrains. (855)

A CÉDER

Présentement ou pour Noël prochain,

BONNE ÉPICERIE

A laquelle on pourrait joindre un débit.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

UNE CAVE

Propre au commerce des vins.

Située place du Presbytère, à Nantilly.

S'adresser à M. YVON fils, rue du Chardonnet, Saumur. (645)

FABRIQUE D'AGRAFES

A ressort à double mentonnet

POUR

COUVERTURES EN ARDOISES

Nouveau système perfectionné

Supprimant tous les inconvénients des crampons dans les voliges,

Breveté S. G. D. G.

LEMAIRE-BERSOULLÉ

Md de bois du Nord et du Pays

Inventeur et seul Fabricant

Quai Saint-Nicolas, n° 13, à Saumur.

Cette agrafe est le perfectionnement de tous les systèmes connus.

Elle a l'avantage sur les autres systèmes de permettre d'enlever, de sur les couvertures, les ardoises avariées, de les remplacer par de nouvelles sans mutiler les agrafes ni les déranger en quoi que ce soit de leur place primitive.

Elles se fabriquent en fil d'acier galvanisé et en cuivre rouge, qualité supérieure, aux prix les plus réduits, suivant les cours des matières premières. (853)

CABINET D'AFFAIRES

DE

M. G. DOUSSAIN

Syndic de faillite,

10, *rue des Basses-Perrières.*

Liquidations et attermoiements.
Recouvrements et renseignements.
Consultations absolument gratuites.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Et d'Agriculture progressive réunis

29e ANNÉE

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES

6 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 6, rue Cardinale et, 2 bis, rue de l'Abbaye, à Paris.

Offres et Demandes

ON DEMANDE des **ouvrières.**

S'adresser chez Mme CHAUSSARD, 22, rue du Marché-Noir. (000)

ON DEMANDE un jeune homme de 13 à 15 ans pour **apprendre un état.**

S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME de 17 ans **demande une place.**

S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME sérieux et actif demande **une place de régisseur pour propriétés** ; connaît la vente du bois et la culture des terrains.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE ménage, femme cuisinière, homme connaissant service intérieur, sachant conduire et pouvant s'occuper des travaux de la terre.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un homme sachant conduire, s'occupant au besoin du service intérieur et connaissant les travaux de la terre et des vignes.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE **une domestique** sérieuse, pouvant offrir de bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

M. HOULARD, FILS

Propriétaire et négociant à Saumur, rue des Basses-Perrières, n° 7,

Fait savoir à sa nombreuse clientèle, que d'après la baisse qui vient de s'effectuer sur les vins, il offre de très-bons vins rouges vieux et nouveaux du pays, depuis 75 francs la barrique, et du vin blanc depuis 50 francs ; par 1/2 pièce, 3 francs en plus, fût à retourner.

Envoi d'échantillons sur demande.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile.

Magasin Pichat, place du Roi-René, et rue Nationale, 18. (799)

Fabrique de Chaudronnerie en tous genres

AUGUSTE BILLY

Rue Nationale, 21, SAUMUR

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'arrivant de faire ses achats pour la saison d'hiver, il possède tout ce qui se fait de nouveau et de confortable en articles de chauffage : Calorifères de toutes grandeurs et de toutes formes, Cuisinières de différents modèles, Poëles de tous prix, Chaufferettes, etc., etc.

Toujours seul possesseur à Saumur du grand FOURNEAU ÉCONOMIQUE à l'usage des Maisons Bourgeoises, Hôtels, Restaurants, système de Fourneaux ne dépensant réellement que moitié de combustible.

Ces achats, faits dans de bonnes conditions, lui permettent de vendre le plus bas prix possible.

ATELIER SPÉCIAL DE FABRICATIONS ET RÉPARATIONS, RUE DE L'ABREUVOIR.

Toutes les Marchandises sortant de la maison **Auguste BILLY** *étant de premier choix, sont vendues à garantie.*

SANS PALAIS — NI CROCHETS

DENTS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification—Prix modéré.

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS

Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

LA VELOUTINE

EST UNE

Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth

PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU

Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

PARIS — *Ch. FAY, Inventeur* — 9, rue de la Paix

VOUS QUI TOUSSEZ !

Rappelez-vous que les **BONBONS GRAMONT** au goudron sont le seul remède radical de la ***Toux, Rhumes, Bronchites, Catarrhes, Enrouements.*** — D'un goût agréable, d'une absorption facile *(les enfants les sucent par plaisir)*, ils économisent ***vingt fois*** leur prix en épargnant à ceux qui toussent l'achat de pastilles, pâtes pectorales, tisanes, etc., etc., et amènent rapidement la guérison.— Demandez conseil à votre médecin et toujours sa réponse sera invariable : ***« Vous toussez ; sucez des Bonbons Gramont. »***

Prix : la Boîte 1. 75 ; 1/2 Boîte 1 f. Se méfier des imitations. Exiger rigoureusement la Signature de D. GRAMONT

Dépôt à Saumur : pharm. GABLIN, rue d'Orléans, 27, et princ. pharm.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 25 NOVEMBRE 1885.

Valeurs au comptant	Clôture préc.	Dernier cours.		
3 %	79 85	80 »	»	»
3 % amortissable	81 40	81 45	»	»
3 % — (nouveau)	» »	» »	»	»
4 1/2 %	105 50	105 50	»	»
4 1/2 % (nouveau)	107 90	108 10	»	»
Obligations du Trésor	513 »	513 »	»	»
Banque de France	4810 »	4790 »	»	»
Société Générale	450 »	448 75	»	»
Comptoir d'escompte	982 50	980 »	»	»
Crédit Lyonnais	523 75	520 »	»	»
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1315 »	1315 »	»	»
Crédit mobilier	196 25	197 50	»	»

Valeurs au comptant	Clôture préc.	Dernier cours.		
Est	780 »	777 50	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée	1230 »	1232 50	»	»
Midi	1167 50	1170 »	»	»
Nord	1495 »	1505 »	»	»
Orléans	1313 »	1312 50	»	»
Ouest	841 25	845 »	»	»
Compagnie parisienne du Gaz	1462 50	1450 »	»	»
Canal de Suez	2087 50	2090 »	»	»
C. gén. Transatlantique	472 50	470 »	»	»
Russe 5 0/0 1870	94 25	94 »		

Valeurs au comptant	Clôture préc.	Dernier cours.		
OBLIGATIONS.			»	»
			»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	516 »	515 »	»	»
— 1865, 4 %	521 »	515 50	»	»
— 1869, 3 %	407 »	406 50	»	»
— 1871, 3 %	398 50	399 »	»	»
— 1875, 4 %	513 50	513 50	»	»
— 1876, 4 %	513 50	513 50	»	»
Bons de liquid. Ville de Paris	523 »	522 »	»	»
Obligations communales 1879	453 25	455 »	»	»
Obligat. foncières 1879 3 %	448 »	448 50	»	»
Obligat. foncières 1883 3 %	369 50	366 »	»	»

Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.		
Gaz parisien	519 »	520 »	»	»
Est	373 »	372 »	»	»
Midi	985 25	985 »	»	»
Nord	995 50	995 25	»	»
Orléans	382 50	382 25	»	»
Ouest	383 25	382 25	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée	383 »	382 50	»	»
Paris-Bourbonnais	352 50	351 »	»	»
Canal de Suez	584 50	583 »	»	»

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.
6 — 55 — matin (s'arrête à la Possonnière)
9 — 13 — matin, omnibus-mixte.
1 — 25 — soir, —
3 — 32 — — express.
7 — 15 — — omnibus.
10 — 36 — — (s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin. direct-mixte.
8 — 21 — — omnibus.
9 — 37 — — express.
12 — 48 — soir, omnibus-mixte.
4 — 44 — — —
7 — 4 — — omnibus (s'ar. à Tours)
10 — 24 — — express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.

LIGNE DE L'ÉTAT

SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY

	Mixte matin	Omn. matin	Omn. matin	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.
Saumur.	6 05	7 24	8 40	1 15	3 50	7 45
Chacé.	6 15	7 32	8 56	1 24	4 02	7 55
Brézé.	6 23	7 39	9 10	1 32	4 13	8 03
Montreuil.	6 39	7 52	9 27	1 46	4 30	8 19

MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR

	Omn. matin	Mixte matin	Mixte matin	Omn. soir.	Mixte soir.	Direct soir.
Montreuil.	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	11 10
Brézé.	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46	» »
Chacé.	7 12	10 26	2 16	5 29	8 54	» »
Saumur.	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39

SAUMUR - BOURGUEIL

	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir.	Mixte soir.
Saumur.	3 26	8 21	12 48	4 44
PortBoulet	5 33	9 06	1 25	6 56
Bourgueil.	5 42	9 15	1 34	7 05

BOURGUEIL - SAUMUR

	Mixte matin	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.
Bourgueil.	8 17	12 09	6 10	9 41
PortBoulet	8 26	12 18	6 20	9 50
Saumur.	9 13	1 25	7 15	10 36

SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS

	Mixte matin.	Omn. matin	Omn soir	Mixte soir.	Mixte soir.
Saumur. (départ)	6 05	7 24	1 15	3 50	7 45
Montreuil-Bellay	6 58	7 55	2 2	4 50	8 41
Lernay	7 02	» »	2 11	» »	8 51
Brion-s.-Thouet	7 14	8 08	2 19	5 4	8 59
Thouars (arrivée)	7 29	8 21	2 32	5 19	9 16

THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR

	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Mixte soir.
Thouars (départ)	5 40	9 01	1 07	4 20	7 45
Brion-s-Thouet	5 58	9 13	1 19	4 30	7 57
Lernay	6 07	9 21	» »	4 37	» »
Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30
Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06

MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.

	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.
Montreuil	7 »	1 55	8 35
Loudun	8 23	2 51	9 55
Arçay.	8 37	3 4	10 14
Mirebeau	9 27	3 54	11 1
Neuville	9 53	4 24	11 27
Poitiers	10 38	4 56	12 1

POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.

	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. soir.
Poitiers	5 50	12 50	6 15
Neuville	6 28	1 28	7 08
Mirebeau	6 55	1 57	7 56
Arçay	7 50	2 52	9 18
Loudun	8 42	3 56	10 28
Montreuil	9 24	4 38	11 7

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, 18

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.